



## Procès verbal de la séance du Comité Technique du 11 février 2013

Etaient présents :

### Représentant de l'administration :

- Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT auprès duquel le comité technique est placé
- Michel VANCAPPEL, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- Virginie CHUPIN, Directrice des Ressources Humaines de l'ENSAIT

### Représentants du personnel :

#### TITULAIRES

LECA Adrienne Doctorant contractuel  
DASSONVILLE François Technicien RF  
LEGRAND Xavier Maître de conférences  
NAAB Ali Technicien RF  
Jean-Marc GODIN, Adjoint administratif AENES

#### SUPPLEANTS

DUMONT Nicolas Agent contractuel  
SOULAT Damien, Professeur des universités  
VILAIN Sylvie, Secrétaire d'administration AENES

Le quorum étant constaté (8 présents, 8 représentants des personnels sur 8 ayant voix délibérative présents), Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT et Président de séance du Comité Technique (CT) ouvre la réunion en rappelant qu'il faut désigner un secrétaire adjoint de séance étant entendu que Virginie CHUPIN, représentant de l'Administration a été désignée Secrétaire Permanent du Comité.

Monsieur François DASSONVILLE fait acte de candidature et est désigné Secrétaire Adjoint de séance à l'unanimité des votes.

Le Président soumet à l'approbation des membres du CT le procès verbal du 16 novembre 2012. Sans remarques le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'aborder le premier point à l'ordre du jour et donne la parole à Virginie CHUPIN.

### **Bilan de la politique indemnitaire IATS pour 2012 et orientations pour 2013**

Virginie CHUPIN indique que le ministère n'a pas encore communiqué le montant des enveloppes de crédits indemnitaires pour 2013 et que l'établissement devrait être fixé sur la demande de revalorisation présentée pour la prise en compte de la création d'un emploi d'IGR au 1<sup>er</sup> septembre 2012 d'ici la fin du mois de février. Elle précise que l'information sera faite au prochain CT.

Elle explique ensuite le bilan des attributions des primes pour les personnels fonctionnaires et notamment la répartition du reliquat pour les primes de fin d'année réalisée sur la base de 5 étoiles cette année pour les montants de référence indiqués dans le tableau du document « politique indemnitaire IATS 2012-2013 », document annexé au présent procès verbal pour en faire partie intégrante (annexe 1).

Xavier FLAMBARD indique que le fait d'être sur une grille de 5 étoiles permet plus de finesse dans les attributions qu'il pense par ailleurs que 5 étoiles soient un maximum.

Un représentant des personnels fait remarquer que la répartition des bénéficiaires par nombre d'étoiles n'est pas en courbe de Gauss avec un pic de 5\*, ce qui tendrait à dire que beaucoup d'agents sont très bons.

Un autre représentant des personnels fait remarquer que le montant de référence à 3\* est différent par rapport à l'an dernier.

Xavier FLAMBARD explique que cela est parfaitement normal dans la mesure où la grille de référence a été étalée sur 5\* afin d'éviter l'attribution de demi-étoiles.

Virginie CHUPIN poursuit la présentation du tableau suivant présentant les montants moyens des indemnités servies aux personnels de l'ENSAIT par rapport à la moyenne nationale et à celle de l'Ecole Centrale de Lille. Enfin, elle présente le bilan des primes de fin d'année qui ont pu être servies aux collègues contractuels permanents (hors contrat de recherche spécifiques) en faisant remarquer que le mode d'attribution sur la base de 5\* et les montants bruts salariés ont été alignés sur ceux des fonctionnaires.

Elle indique enfin que les orientations de la politique indemnitaire proposée pour 2013 sont identiques à celles de 2012.

Virginie CHUPIN précise par ailleurs que le jour de carence en cas de congés maladie, se traduit par la retenue d'1/30<sup>ème</sup> de la rémunération : traitement et primes inclus.

Xavier FLAMBARD soumet les orientations au vote.

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Xavier FLAMBARD demande aux représentants des personnels si ce mode de fonctionnement leur convient ou s'ils considéreraient que cela soit un chantier à ses successeurs potentiels.

Sans remarque des personnels, Xavier FLAMBARD précise qu'il indiquera aux candidats à sa succession le bon climat social de l'établissement.

Un représentant des personnels se demande si les primes de fin d'année ne seraient pas « trop figées » avec les mêmes personnes aux mêmes étoiles.

Xavier FLAMBARD explique qu'il y a forcément un historique, mais qu'il a changé la politique indemnitaire. Il est d'accord sur le fait qu'il n'y ait pas de grands bouleversements mais qu'en revanche les attributions de 5 étoiles, en dehors des cadres, tournent en fonction des missions « impactantes » sur les années : des changements de métiers, missions ponctuelles supplémentaires, etc. Dans ces cas, la prime est rarement reconduite.

Un représentant des personnels demande si l'on peut considérer que cela se passe bien lorsque l'on a 3\* et donc très bien en 4 et 5 étoiles.

Xavier FLAMBARD répond que la valeur moyenne est bien à 3 étoiles.

Sans autre question ni remarque, Xavier FLAMBARD propose de passer au point suivant de l'ordre du jour et donne la parole à Virginie CHUPIN pour la présentation du bilan de la médecine de prévention 2011-2012.

### **Bilan de la médecine de prévention 2011-2012**

Virginie CHUPIN reprend les informations et statistiques principales du document annexé au présent procès verbal pour en faire partie intégrante (annexe 2)

Elle insiste sur le taux de réponse aux convocations de 100%, preuve que les personnels vont aux visites. Elle indique que le tiers temps de notre médecin de prévention sera en partie consacré à la finalisation des fiches individuelles de risques, avec l'actualisation des SMR : surveillances médicales renforcées.

Elle insiste sur l'importance d'un bon suivi médical professionnel des agents à l'instant T mais également dans le temps.

Michel VANCAPPEL souligne qu'il n'a jamais connu ailleurs un tel suivi et que c'est une chance pour les personnels de l'ENSAIT de pouvoir être bien accompagnés.

Virginie CHUPIN rappelle que la médecine de prévention des personnels représente un coût de 15400€ pour 2012.

Xavier FLAMBARD présente le bilan des accidents de travail pour 2012 en informant les personnels que sur 2013, l'école dénombre déjà 3 accidents de travail et qu'il faut en conséquence toujours être extrêmement vigilant et attentif à la sécurité individuelle comme collective.

Il souligne qu'il n'y a jamais eu dans l'école d'accident très grave et heureusement.

Sans autre point à l'ordre du jour, Xavier FLAMBARD propose de passer aux questions diverses.

Virginie CHUIN en profite pour préciser qu'une réunion du CT est d'ores et déjà programmée pour le 11 mars 2013 en plus du calendrier prévisionnel pour aborder des points qui ne pouvaient matériellement pas être prêts et communiqués dans des délais raisonnables au présent CT mais qui devront impérativement être présentés au prochain CA de mars.

Elle indique qu'il s'agit principalement de la fixation des taux de rémunération des personnels participant à titre accessoire à des activités de formation ou à des jurys.

Un représentant des personnels demande si du fait du changement de directeur, le Pont de l'Ascension offert en 2013 peut être remis en cause.

Xavier FLAMBARD indique que non, le calendrier des ouvertures et fermetures pour 2012-2013 ayant été fixé par délibération du Conseil d'Administration.


Le Président donne la parole à l'assemblée et sans autre question ni remarque, l'ordre du jour étant épuisé, il lève pour la dernière fois de son mandat de Directeur de l'Ecole la séance en remerciant les membres présents.

Le Président de séance



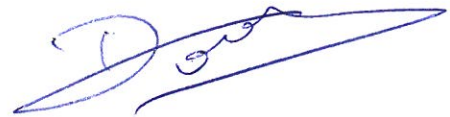
Xavier FLAMBARD

Le Secrétaire permanent



Virginie CHUPIN

Le Secrétaire de séance



François DASSONVILLE